



1. BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 4 CR CLAYES - SIREN : 852195858																					
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐													
								Exercice N clos le 31/12/2024													
								Brut		Amortissements, provisions		Net									
Capital souscrit non appelé								TOTAL (I)		AA		0				0					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement							AB		0		AC		0		0				
		Frais de développement							CX		0		CQ		0		0				
		Concessions, brevets et droits similaires							AF		66 000		AG		40 599		25 401				
		Fonds commercial (1)							AH		0		AI		0		0				
		autres immos incorporelles							AJ		0		AK		0		0				
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles							AL		0		AM		0		0				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains							AN		0		AO		0		0				
		Constructions							AP		0		AQ		0		0				
		Install. techniques, matériel et outillages industriels							AR		62 715		AS		33 693		29 022				
		Autres immos corporelles							AT		770 493		AU		430 408		340 085				
		Immos en cours							AV		0		AW		0		0				
		Avances et acomptes							AX		0		AY		0		0				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence							CS		0		CT		0		0				
		Autres participations							CU		0		CV		0		0				
		Créances rattachées à participations							BB		0		BC		0		0				
		Autres titres immobilisés							BD		1 033		BE		0		1 033				
		Prêts							BF		0		BG		0		0				
		Autres immobilisations financières							BH		0		BI		0		0				
Total (II)								BJ		900 241		BK		504 700		395 542					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements							BL		36 549		BM		0		36 549				
		En cours de production de biens							BN		0		BO		0		0				
		En cours de production de services							BP		0		BQ		0		0				
		Produits intermédiaires et finis							BR		0		BS		0		0				
		Marchandises							BT		0		BU		0		0				
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes							BV		0		BW		0		0				
		Clients et comptes rattachés (3)							BX		11 695		BY		0		11 695				
		Autres créances (3)							BZ		60 665		CA		0		60 665				
	DIVERS	Capital souscrit appelé, non versé							CB		0		CC		0		0				
		V.M.P. (dont actions propres: 0)							CD		0		CE		0		0				
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités							CF		231 720		CG		0		231 720					
	Charges constatées d'avance (3)							CH		9 347		CI		0		9 347					
	Total (III)							CJ		349 975		CK		0		349 975					
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)							CW		0						0					
	Primes de remboursement des obligations (V)							CM		0						0					
Ecart de conversion actif (VI)							CN		0						0						
Total général (I à VI)								CO		1 250 217		1A		504 700		745 517					
(1) Droit au bail				0		(2) à moins d'un an				CP		0		(3) à + d'1 an				CR		0	
Clause de réserve de propriété - immob.				0		stocks						0		créances						0	

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2025
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDÉCLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				4 CR CLAYES - SIREN : 852195858		Néant ☐	
						Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé : 1 000)				DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	0	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence			EK 0)	DC	0	
	Réserve légale (3)				DD	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	0	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)			B1 0)	DF	0	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)			EJ 0)	DG	0	
	Report à nouveau				DH	8 384	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	19 353	
	Subventions d'investissement				DJ	0	
	Provisions réglementées				DK	0	
	TOTAL (I)				DL	28 838	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM	0	
	Avances conditionnées				DN	0	
	TOTAL (II)				DO	0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	0	
	Provisions pour charges				DQ	0	
	TOTAL (III)				DR	0	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	0	
	Autres emprunts obligataires				DT	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	381 117	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)			EI 0)	DV	1 686	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	0	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	195 790	
	Dettes fiscales et sociales				DY	138 087	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	0	
	Autres dettes				EA	0	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	0	
TOTAL (IV)				EC	716 680		
Ecart de conversion passif				ED	0		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	745 517		
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B	0	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	0	
			- Écart de réévaluation libre		1D	0	
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E	0	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF	0	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	439 521	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	0	

Annexes



Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **745 517,14 €**.
Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **19 353,22 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Frais de Recherche et Développement

Comptabilisation en charges :

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Subventions

Inscription proratisée :

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Frais d'augmentation du capital

En application de la méthode de référence (ANC 2018-01), les frais d'émission de capital sont comptabilisés au bilan, en déduction de la prime d'émission.

4 CR CLAYES
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Rue Robert Schuman, 77410 CLAYE SOUILLY
852 195 858 RCS MEAUX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 19 353,22 euros de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice 19 353,22 €

Auquel s'ajoute le report à nouveau pour 8 384,29 €

Affectation :

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 27 737,51 €

Certifié conforme
La Présidente